



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



23064121

le,

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant le

02 MAI 2023

Le greffier

N° d'entreprise : 0866 481 697

Nom

(en entier) : GREEN TIME

(en abrégé) :

Forme légale : OFP

Adresse complète du siège : Rue de Malvoisin 38 - 5575 PATIGNIES

Objet de l'acte : Démission, Nomination, transfert du siège social

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'OFP GREEN TIME du 15 février 2023 qui s'est tenue au siège de l'association

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité d'accepter en tant que membre la société DB MANAGEMENT représentée par Monsieur Dany Baijot et la société LTM GESTION représentée DB MANAGEMENT, elle-même représentée par Monsieur Dany Baijot. Les sociétés sont également acceptées en tant qu'entreprise d'affiliation.

L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité la démission des sociétés MAISONS BAIJOT et GROUPE MB en tant que membres et en tant qu'administrateurs. A l'unanimité, l'Assemblée Générale donne décharge aux administrateurs démissionnaires.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer Madame Laurence Ansiaux et la société DB MANAGEMENT représentée par Monsieur Dany Baijot en tant qu'administrateur pour un terme de six ans. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale approuvant les comptes annuels présentant la situation de GREEN TIME au 31/12/2028

L'assemblée générale, sur avis du conseil d'administration, nomme la société DB MANAGEMENT représentée par Monsieur Dany Baijot en tant que président.

A l'unanimité, l'assemblée générale décide de transférer le siège social à Gribelle 2 – 5575 Gedinne.

Patignies, le 15 février 2023

Dany BAIJOT
Représentant de la SRL DB MANAGEMENT
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/05/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).